

*Les crédits*

producteurs soumis à la gestion de l'offre, position que nous devrions défendre jusqu'au bout.

En fait, cela comporte un certain risque, parce que si nous perdions, et je reste convaincu que nous obtiendrons gain de cause, du moins en partie, sans avoir pu exprimer notre point de vue sur d'autres aspects de l'accord, il se pourrait fort bien que nous perdions certains avantages que nous aurions pu obtenir en participant à ces négociations.

J'avais quelques réserves aujourd'hui, plus au début du débat qu'à la fin, puisque nous avons entendu vers la fin certains députés qui connaissent bien le secteur agricole. Certains membres du Comité permanent de l'agriculture sont intervenus et ont parlé de tous les agriculteurs et des exploitations familiales.

Je tiens à préciser que nous causons un certain préjudice à un grand nombre d'exploitants de fermes familiales. En fait, la majorité d'entre eux ne sont pas soumis à la gestion de l'offre. Il ne faut pas oublier que les agriculteurs ne sont pas tous soumis à la gestion de l'offre. Ceux qui ne le sont pas forment la majorité.

Cependant, les producteurs de volaille, les producteurs laitiers et la gestion de l'offre n'en sont pas moins importants pour autant. Pour avoir été vétérinaire, je puis vous dire que la gestion de l'offre a conféré une stabilité aux régions agricoles, une stabilité qui n'existait pas il y a 25 ou 30 ans, notamment dans la région que je représente.

J'ai été témoin de l'instabilité. J'ai vu des agriculteurs qui ont acheté de l'équipement et des vaches et qui ont modernisé leurs fermes pour écouler leurs produits sur un marché de Toronto. Je les ai vus perdre ce marché du jour au lendemain. Je les ai vus lutter afin d'obtenir un prix pour une denrée périssable qui ne restait pas fraîche très longtemps.

Grâce à la gestion de l'offre, il existe maintenant une certaine stabilité qui a aussi des répercussions sur la vie en milieu rural. Quand on se promène à la campagne—les agriculteurs de ma circonscription me le rappellent régulièrement—en Ontario, et sûrement partout où l'on produit des denrées assujetties à la gestion de l'offre, on voit de très beaux bâtiments bien entretenus. Nos producteurs de lait et de volaille peuvent se doter d'une infrastructure stable et la conserver.

• (1830)

Ils peuvent aussi pratiquer l'agriculture d'une manière durable, car leur production leur rapporte des revenus suffisants. La gestion de l'offre a permis de stabiliser la vie en milieu rural.

Grâce à la gestion de l'offre, les exploitations agricoles familiales sont plus solides. On abuse de l'expression «fermes familiales», mais celles-ci sont extrêmement importantes. La famille d'agriculteurs est propriétaire d'une ferme et y travaille. Environ 2,5 personnes travaillent dans une ferme qui produit des denrées assujetties à la gestion de l'offre. Je crois que, en moyenne, chacune subvient aux besoins d'environ 2,5 familles.

Selon moi, c'est probablement l'avenir qui attend les régimes de gestion de l'offre, quelle que soit l'issue des négociations. Les exploitations vont devenir plus grandes et la ferme familiale sera une exploitation où travailleront plusieurs familles, qui mèneront une vie convenable, et auront des congés.

La gestion de l'offre nous a donné un approvisionnement sûr en produits laitiers et avicoles sains. Il y a fort peu de subventions directes. On a dit que 267 millions de dollars étaient versés directement à l'industrie de transformation du lait. La rémunération tirée du marché est établie en fonction d'une importation minime sinon inexistante des produits assujettis au régime, et d'une formule fondée sur les frais de production. À cet égard, il y a donc des subventions pour ces produits, jusqu'à un certain point.

Je voudrais que ceux qui sont en dehors de l'agriculture soient au courant, parce que c'est important. Ce que touchent, de toutes provenances, nos producteurs dans les secteurs où il y a gestion de l'offre est égal ou inférieur à ce que reçoivent les agriculteurs américains dans leur propre régime. Ils prétendent ne pas avoir de subventions mais, en fait, ils en ont dans de nombreux secteurs. La gestion de l'offre assure la production, la stabilité, un approvisionnement sûr en produits sains sans les subventions excessives qui sont accordées dans d'autres pays.

En prenant connaissance de la motion, ce matin, j'ai constaté que j'aurais du mal à appuyer. Il y a deux ou trois aspects que je voudrais aborder avant de conclure.

Je remarque que l'expression «sans réserves» a été employée. La motion ne demande pas au gouvernement de rejeter tout accord qui ne contiendrait pas ceci ou cela. Elle dit d'appuyer cette disposition si elle s'y trouve. Cela ne me semble pas assez fort. Ce que nous voulons, c'est